

la Houlotte

bulletin d'information de la commune de Champillon

Edito : Chef, un petit verre on a soif !

Sans reprendre plus loin les paroles de cette chanson culte, je suis vraiment heureux de vous informer que nous allons pouvoir enfin réouvrir notre marché aux vins cette année (pass vaccinal obligatoire).

Tout du moins à la date où j'écris cet édito !



Voilà 26 ans, alors que j'étais adjoint au maire et chargé de l'animation du village, m'est venue l'idée de cette manifestation. Aujourd'hui, plus de 2.500 personnes se succèdent auprès de 35 exposants, grâce à une organisation sans faille du personnel communal et du comité des fêtes. Que le temps passe vite, puisque nous fêtons cette année le quart de siècle de cette manifestation, après un an d'arrêt suite à la crise sanitaire.

C'est d'ailleurs en plein marché aux vins 2020 que la décision nationale avait été prise de fermer tous les débits de boisson et restaurants, avant l'entrée en vigueur quelques jours plus tard d'un confinement général.

Certains alors m'avaient reproché de l'avoir maintenu. Aujourd'hui je ne regrette rien, car nous avons pris toutes les précautions (gel etc.) et avons ainsi sauvé le chiffre d'affaires de nos exposants. Car le problème de cette crise est bien ce balancier, avec d'un côté une crise sanitaire et de l'autre une crise économique. Que choisir ?

Aujourd'hui, l'argent a coulé à flots en France avec un endettement sans précédent pour sauver les entreprises du marasme. Je pense qu'il n'y avait pas d'autre choix, la sauvegarde du tissu économique doit rester en vue quoiqu'il en coûte ! Toutefois, il va falloir désormais se prémunir contre de futures pandémies, chacun sait qu'il y en aura d'autres à brève ou moyenne échéance.

Pourtant, il faut bien vivre et oublier les tracasseries quotidiennes. C'est tout ce que nous souhaitons avec ce marché aux vins. Penser à autre chose, se retrouver entre amis, déguster de bons breuvages (avec modération). Aussi, nous vous attendons nombreux, Champillonais, pour trinquer les 11, 12 et 13 mars prochain à un avenir plus souriant.

À quelques semaines du 1er tour des élections présidentielles (il est toujours temps de vous inscrire jusqu'au 4 mars), votre bulletin décidera de la politique à mener les prochaines années dans un climat, je l'espère, apaisé.

Pendant ce temps, votre conseil municipal continue d'agir et aura à voter (sans augmenter les taux d'imposition) les projets de l'année 2022 sur lesquels nous reviendrons dans le prochain bulletin.

En attendant, à quelques jours du printemps où la nature revit après une certaine hibernation, je veux garder l'espoir de l'éclosion d'un monde où tout aille mieux. C'est l'affaire de toutes et tous. Pensons-y !

Votre maire, Jean-Marc BEGUIN



SOMMAIRE

PAGE 1 / Edito

PAGE 2 / Le Marché aux Vins

Les futurs travaux de la rue Pasteur
Les travaux du "Panoramic Tour"

PAGE 3 / Rappel - Elections

Réalisez vos demandes d'urbanisme en ligne
Le CIAS a besoin de votre avis
Les sacs jaunes
Saisonniers au relais nautique

PAGE 4 / Le cours d'Art floral

Bientôt 16 ans ?
Le chiffre
Rappel - Titres d'identité
Don du sang
Blablaitrail
L'agenda

INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie est ouvert du
lundi au vendredi de 10h00 à 12h00,
puis de 13h30 à 15h00

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : info@champillon.com

Maire : jm.beguin@champillon.com

Adjoints :

jp.crepin@champillon.com

c.mauduit@champillon.com

mm.adam@champillon.com

k.neubarth@champillon.com

Le site de la commune :

www.champillon.com

reprend toutes ces informations.

VERRE PAYANT (2€)

25^{ème} ÉDITION
ENTRÉE GRATUITE



MARCHÉ Aux Vins de CHAMPILLON

Nouvelle disposition pour ce 25^{ème} Marché aux Vins ! Venez le re-découvrir !

11-12-13 | MARS 2022

Vendredi : 16h00 à 21h00 • Samedi : 10h00 à 20h00 • Dimanche : 10h00 à 19h00

× RESTAURATION SUR PLACE - ANIMATIONS TOUT AU LONG DU WEEK-END ×

SALLE HENRI LAGAUCHE - 51160 CHAMPILLON
PARKING GRATUIT - ARRÊT MINUTE POUR LE CHARGEMENT DES CARTONS



Nous vous attendons nombreux pour fêter cette 25^{ème} édition du Marché aux Vins ! **Rendez-vous les 11, 12 et 13 mars 2022 à la salle Henri Lagauche.**

Plus de trente exposants des meilleurs vins de France proposeront durant trois jours leurs produits : Alsace, Beaujolais, Bordeaux, Bourgogne, Côtes du Rhône, Corse, Jura, Languedoc, Loire, Sud-Ouest, Côtes de Provence et un vin surprise étranger...

Mais aussi des métiers de bouche, avec fromages, fruits de mer et foie gras.

Le vendredi en soirée, une nocturne est organisée afin de permettre à tous, exposants et visiteurs, de rester pour un moment convivial. D'autres animations et démonstrations sont prévues durant le week-end.

Venez également profiter de la présence de la boulangerie le Trio de Montchenot afin de venir chercher votre pain et viennoiseries en accès libre sous le chapiteau !

Esprit Boucher sera également présent, et vous proposera du boeuf (rumsteack / faux-filet / bavette), du veau (escalope / paupiette / sauté), du port (filet mignon / roti), de la charcuterie (jambon, boudin blanc, boudin noir, Jambon Reims, terrine...), ses poulets rôtis, et des assiettes de charcuterie.

Le stand de fruits et légumes de Marc Collet sera aussi au rendez-vous le samedi matin.

Le détail des exposants présents cette année est à retrouver sur le site de la commune (www.champillon.com) ou sur la page Facebook du Comité des fêtes de Champillon.

Le Comité des Fêtes est toujours à la recherche de bénévoles pour ce Marché aux Vins, si vous êtes intéressés, contactez Frédéric Chaboche au : 06.83.20.05.31 ou à : cdfchampillon@gmail.com

Les futurs travaux de la rue Pasteur

Voici ci-contre un croquis réalisé par le maître d'oeuvre en charge des travaux de la rue Pasteur, afin de vous donner un visuel de la future physiologie de cette rue après travaux. Photo non contractuelle.

Pour rappel, les travaux débuteront après les vendanges 2022.

Les travaux du "Panoramic Tour"

Les travaux du point de vue sous le Royal Champagne Hotel & Spa, rue de la République, se poursuivent dans le cadre du projet "Panoramic Tour" de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne.



Le terrassement et les bordures ont été réalisés, ainsi que la plantation d'arbres. Des dalles engazonnées et du stabilisé viendront parfaire le sol. Courant mars, des arbustes et des vivaces seront plantés. D'ici mi-avril, le nouveau mobilier sera mis en place.

Ainsi, le point de vue pourra de nouveau accueillir ses visiteurs au printemps.



Rappel - Elections

Nous vous rappelons que vous avez **jusqu'au 4 mars 2022** pour vous inscrire sur les listes électorales afin de voter pour l'élection présidentielle (10 et 24 avril 2022).

Un nouveau site internet dédié aux élections a été mis en ligne :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

Ce site du ministère de l'intérieur regroupe toute l'information électorale sur une seule plateforme, ainsi que l'ensemble des démarches électorales.

Si vous souhaitez trouver votre numéro national d'électeur, s'inscrire sur les listes électorales, chercher votre bureau de vote, donner procuration via la téléprocédure ou vérifier à qui vous avez donné ou qui vous a donné procuration via la téléprocédure.

Pour les procurations, vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- En faisant une demande en ligne sur le site internet maprocuration.gouv.fr.

Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité. La transmission de votre procuration à votre commune vous sera confirmée par courriel quelques minutes après la vérification de votre identité.

- En faisant une demande via un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire **CERFA n°14952*03** de demande de vote par procuration sur service-public.fr, soit obtenir et remplir un formulaire CERFA cartonné n° 12668*03 sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.



Réalisez vos demandes d'urbanisme en ligne

Il vous est désormais possible, si vous le souhaitez, de réaliser depuis chez vous vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificat d'urbanisme.

Il vous appartiendra alors de remplir les différentes rubriques et d'inclure les documents nécessaires.



Pour cela, le lien vers ce service assuré par notre centre instructeur est disponible sur le site de la commune <http://www.champillon.com> dans les rubriques : PRATIQUE - SERVICES ou URBANISME

Bien entendu, il vous est toujours possible de continuer à déposer vos demandes en Mairie en bénéficiant des conseils et de l'assistance de notre secrétaire.

Le CIAS a besoin de votre avis

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Grande Vallée de la Marne, attentif aux besoins de ses habitants, s'engage aujourd'hui dans un « projet d'établissement » afin de développer une offre globale qui réponde aux problématiques sociales de son territoire.



Pour les aider dans cette démarche participative, vous êtes conviés à remplir le questionnaire en ligne via le lien ci-dessous. Ce dernier ne prend que quelques minutes à remplir et est anonyme.

<https://forms.gle/DGYBTE8gh4sd1rPHA>

Des exemplaires papier sont également disponibles en mairie.

L'équipe du CIAS vous remercie par avance de votre participation !

Les sacs jaunes

Depuis 2018, nous sommes passés à la collecte des cartons, bouteilles, conserves, journaux via les sacs jaunes.



Pour rappel, les sacs jaunes sont disponibles en mairie.

Les horaires d'ouverture de la mairie : **du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h00.**

Saisonniers au relais nautique

Chaque année, près de 200 bateaux accostent à la halte nautique de Mareuil sur Aÿ !

La Communauté de Communes recherche des saisonniers **du 1er juillet au 15 septembre 2022** pour accueillir, renseigner et percevoir les droits d'amarrage des plaisanciers 7/7jrs de 18h à 20h.

Les candidats doivent impérativement être majeurs pour pouvoir postuler.

La maîtrise de la langue anglaise est un plus.

Faites parvenir votre candidature à info@ccgvm.com

Le cours d'Art floral

Le jeudi 17 février 11 personnes ont participé au cours d'Art floral.

A l'approche du printemps nous avons réalisé une potée avec plusieurs plantes à bulbe.

Après avoir tontiné chaque bulbe (recouvert les racines de mousse des bois), nous les avons plantés dans une coupe avec un fond de terreau. Une jacinthe au centre et nous avons ajouté crocus, pensée, jonquille, narcisse, scille, muscari et lierre. Et pour finir, quelques décorations.

Au fil des jours, les fleurs vont fleurir et s'épanouir.

Prochain cours le jeudi 17 mars à la salle Clair-Vigne.



Bientôt 16 ans ?

Tous les jeunes (filles et garçons) dès leur 16ème anniversaire, et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit, sont invités à se présenter en mairie afin d'effectuer leur recensement citoyen.

Il est obligatoire de faire ce recensement citoyen. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours organisés par l'administration française :

- Avant 18 ans, il faut présenter une attestation de recensement pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif.

- A partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet également à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Rappel également : la Journée Défense et Citoyenneté s'organise en ligne, sur le site majdc.fr, en utilisant l'adresse mail indiquée en mairie lors du recensement.



Le chiffre



30%

C'est la part des moins de 30 ans dans la population, soit 153 individus sur Champillon.

Rappel - Titres d'identité

La Mairie Accueil d'Épernay (place Bernard-Stasi) reçoit les administrés de notre Communauté de Communes pour la délivrance des titres d'identité.

Dans un premier temps, vous pouvez faire une pré-demande de carte d'identité sur internet, via un formulaire en ligne.



Pour vous connecter, il faut renseigner vos identifiants ANTS. Vous pouvez également vous connecter via FranceConnect. Ou bien aller chercher un formulaire directement à la Mairie Accueil d'Épernay.

Après avoir constitué votre dossier avec les pièces justificatives, vous pouvez désormais prendre rendez-vous en ligne sur la plateforme dédiée sur le site de la ville d'Épernay : www.epernay.fr / Rubrique : **Démarches en ligne**

Et également directement auprès de la Mairie Accueil, ouverte au public du **lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h30 à 11h15** ; fermé au public le 1er lundi de chaque mois en après-midi. Téléphone : **03.26.53.37.50**.

Don du sang

L'Établissement français du sang (EFS) organise une collecte **mardi 8 mars au Hall des sports Pierre Gaspard, Parc Roger Menu, à Épernay**.

Il est conseillé de programmer son rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Blabltrail

Un nouveau blabltrail est organisé, afin de passer un moment en toute convivialité lors d'une course accessible à tous les niveaux ! **Rendez-vous le dimanche 27 mars, à 10h sur le parking de la salle des fêtes.**

L'agenda

- Tous les samedis : Marché hebdomadaire, parking de la salle des fêtes, de 8h30 à 12h30 (horaires d'hiver).
- 11, 12 et 13 mars : Marché aux Vins.
- Dimanche 27 mars : Blabltrail, rendez-vous à 10h00 sur le parking de la salle Henri Lagauche (place Pol Baudet).
- Dimanches 10 avril et 24 avril : Election présidentielle, bureau de vote en mairie, 7 rue Pasteur, de 8h à 18h.
- Dimanches 12 et 19 juin : Election législative, bureau de vote en mairie, 7 rue Pasteur, de 8h à 18h.